

Canicule meurtrière : fatalité, déficit politique, perte du goût des autres

1) Le fait

Initialement très faible, le nombre des victimes — plus particulièrement âgées — de la canicule s'est très rapidement élevé dans les gazettes et les médias audio et télé : quelques dizaines, puis plusieurs centaines, 3 000, 5 000 ; jusqu'à ce chiffre de 12 000 morts, résultat d'une extrapolation sommaire, sinon hardie, d'un responsable de l'entreprise des Pompes funèbres générales.

Alors que le gouvernement et les instances sanitaires multiplient les enquêtes pour tenter de comprendre le déroulement des événements, identifier les dysfonctionnements et avancer des propositions « pour qu'une telle catastrophe ne se reproduise plus dans le futur », la polémique bat son plein. L'occasion est, il est vrai, rêvée de monter au créneau contre le gouvernement en période de prérentrée sociale, pour dénoncer certaines de ses décisions passées (recalibrage, par exemple, voté en mars dernier par le Parlement, de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en direction des bénéficiaires les plus défavorisés) ou prendre position en vue du prochain débat sur la Sécurité sociale.

2) En quoi est-il significatif ?

Qu'une canicule, fût-elle aussi exceptionnelle que celle de cet été (les plus anciens de nos concitoyens et les météorologistes ont dû remonter dans leurs souvenirs ou dans leurs statistiques jusqu'en 1947), puisse provoquer un aussi violent pic de surmortalité dans un pays tel que la France est incontestablement la preuve que nos dispositifs d'alerte et de réactions sont pour le moins perfectibles. Il faut, ici, « se féliciter » que les personnes les plus exposées (85 ans ou plus) aient appartenu à des générations relativement creuses (nées pendant la Première Guerre mondiale), l'hécatombe eût été sinon beaucoup plus marquée !

Au-delà de la polémique qu'elle a suscitée, la canicule a révélé une certaine faillite de nos pratiques de vie en collectivité, les lacunes des solidarités familiales et de voisinage, inter et intra-générationnelles. L'indifférence et l'égoïsme — la perte du goût des autres — ont plongé dans la solitude un très grand nombre de personnes très âgées, la canicule et les arbitrages budgétaires ont fait le reste.

3) Quels sont les développements qui peuvent en résulter à moyen et long termes ?

Alors qu'un très rapide et important vieillissement de la population se profile, cette « révélation », par la canicule, d'une certaine « maltraitance par omission » des personnes très âgées apparaît cruellement problématique. Il est, en effet, évident — même si c'est là une lecture de l'avenir à laquelle les Français refusent encore dans une large majorité de souscrire — que l'État et les pouvoirs publics ne pourront, seuls, veiller au grain et pourvoir à tous les besoins ; ceux des personnes âgées et ceux de toutes les autres. Une simple opération comme celle qui consisterait à répertorier toutes les personnes vivant seules et à les visiter plusieurs fois quotidiennement pour s'assurer que, par temps de forte canicule, elles s'abreuvent suffisamment et régulièrement (et que, par grand froid, elles sont à l'abri et chaudement nourries) est une opération qui excède les ressources publiques actuelles. La mener à bien imposerait — imposera — de recourir à des arbitrages, c'est-à-dire à des renoncements dans d'autres champs de la protection sociale.